

# Règlements de contrôle des judogi : effectif le 1<sup>er</sup> septembre 2015

---

## **Les règles suivantes seront appliquées** lors des tournois de niveau national

- La « jupe » doit recouvrir l'intégralité des fessiers. Elle doit être à 10 cm au moins du genou.
- Au niveau de la manche (vérification bras tendus et poings fermés) : Le SOKUTEIKI doit glisser à l'intérieur sans difficulté et intégralement.
- La manche du judogi doit recouvrir l'intégralité du bras, poignet compris dans la position de contrôle de la veste du Judogi (Bras tendus).
- Les points de croisement de la veste doivent être à plus de 20 cm
- La distance, dans le sens horizontal, entre les 2 revers de la veste, doit être d'un minimum de 20 cm.
- La distance entre le haut du sternum et le croisement de la veste doit être de 10 cm minimum.
  
- La distance entre le bas du pantalon et la malléole externe (cheville) doit être égale ou inférieure à 5 cm.
- Sa largeur doit mesurer 10 et 15 cm au niveau du genou.
  
- L'épaisseur de la ceinture doit mesurer entre 4 et 5 mm
- Les extrémités à partir du noeud central doivent avoir une longueur entre 20 et 30 cm.
- Le noeud doit être correctement fait, et serré.
- La ceinture ne doit pas être fabriquée avec une matière rigide et/ou glissante.
  
- Une publicité réservée à l'athlète, est autorisée uniquement sur la veste du judogi selon les règles de la FIJ.

## **Les règles suivantes ne seront pas appliquées** lors des tournois de niveau national

- Le label de conformité « IJF Approved » sur la veste, le pantalon et la ceinture.
- L'obligation de porter un judogi d'un fournisseur officiel de la FIJ.
- L'obligation du port du dossard.
- La largeur du revers doit mesurer 4 cm (4 coutures au lieu de 5).
- L'obligation de porter la veste et le pantalon de la même marque.
- Si un athlète ne respecte pas les règles de Judogi FIJ, l'entraîneur, qui est responsable de l'athlète, sera suspendu pour le reste de la journée de compétition.